

Réponse commune du Ministre des Affaires étrangères et européennes et du Ministre de l'Énergie à la question parlementaire n° 6991 du 12 octobre 2022 de l'honorable député Monsieur Gusty GRAAS

 Compte tenu que l'Agence internationale de l'énergie a affirmé en 2021 qu'il ne fallait plus lancer de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles, est-ce que le projet TotalEnergies ne devrait pas être mis en doute par la communauté internationale ?

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé dans son rapport « Zero net by 2050, a roadmap for the Global Energy sector » (2021) que pour atteindre l'objectif de zéro émission en 2050, le secteur de l'approvisionnement en énergies fossiles n'avait pas besoin de nouveaux investissements.

Il se trouve que le projet en question a bien fait l'objet d'un débat public, puisqu'en date du 15 septembre 2022, le Parlement européen a adopté une résolution d'urgence sur les projets Tilenga et EACOP, développés par Total en Ouganda et en Tanzanie.

- Est-ce que l'Union européenne ne devrait pas soutenir davantage les pays renonçant à exploiter leurs réserves de combustions fossiles en leur accordant des crédits appropriés pour l'investissement dans les énergies renouvelables ?

L'Union européenne soutient un processus de partenariat pour une transition énergétique juste (« Just Energy Transition Partnerships ») avec certains pays en développement afin de les aider à appliquer des politiques de décarbonation et à mettre un terme à l'extraction et à l'utilisation d'énergies fossiles. L'UE a signé un premier partenariat de ce type en 2021 avec l'Afrique du Sud. Des discussions sont en cours pour établir des partenariats similaires avec le Sénégal, l'Indonésie et le Viêt Nam par exemple. Au-delà de ces partenariats, l'UE met en place une série de protocoles d'accords (« Memorandum of Understanding ») avec d'autres pays tels que l'Egypte, l'Argentine et la Namibie pour parvenir aux mêmes objectifs. Le Luxembourg a toujours soutenu de telles initiatives au niveau européen et promeut activement une transition énergétique globale fondée sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

- Quelle est la position du Gouvernement luxembourgeois quant à ce projet ?

Au-delà de la position de principe énoncée ci-avant, le Gouvernement luxembourgeois n'a pas à commenter des projets spécifiques impliquant des sociétés privées étrangères dans des pays tiers.

Luxembourg, le 11 novembre 2022

(s.) Jean Asselborn

Ministre des Affaires étrangères et européennes